0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Acte N°2627-36 à 57

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2026
Réuni le : 03/11/2026
Sous la présidence de : Valerie Borragini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cf tableau de janvier à juin , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Sorties, voyages et projets culturels période de janvier à juin 2027
Les projets liés aux sorties et voyages ou projets culturels sur la période janvier à juin 2027 ont été instruits.
Mme TONNOIR explique les modalités de fonctionnement pour la réalisation du programme des sorties et voyages. Dans un premier temps, le(a) chef(fe) d'établissement sélectionne les projets en amont en fonction de leurs intérêts pédagogiques, des critères de coûts globaux mais aussi du montant des participations des familles. Une fois le programme établi, les projets retenus et les participations financières des familles sont soumis au vote des membres du CA.
Madame la Proviseure porte à la connaissance des membres du CA que la validation des voyages et sorties scolaires ne pourra se faire que sous condition de l'obtention des différentes subventions (dotation globalisée, dons, diverses subventions régionales…) et du respect des effectifs élèves mentionnés au budget prévisionnel.
La programmation des projets, sorties et voyages pour la période de janvier à juin 2027, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part établissement ainsi que l'autorisation pour le(a) Chef(fe) d'établissement de signer tout contrat ou convention relatif à ces projets, sorties et voyages sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration (cf. tableau joint en annexe).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Borragini
Prénom : Valerie
Signé le : 10/11/2026 12:06:01

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.